

A COMPLETER ET SIGNER PAR VOS SOINS

Je soussigné·e :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Autre adulte composant le ménage :

Nom : Prénom :

(Selon notre règlement, un montant de CHF 800.00 sera ajouté au parent principal lors de concubinage de moins de 5 ans. Dès la 5^e année de vie commune ou la naissance d'un enfant en commun, le partenaire devra également compléter et retourner le présent document pour lui-même.)

Liste des documents justificatifs à nous transmettre en un seul envoi à l'adresse : secretariat@fsej-lutry.ch

- L'attestation d'activité professionnelle **par parent** dûment complétée et signée par votre employeur (page suivante)
- Une copie de votre fiche de salaire de janvier 2026 (si revenu irrégulier, les 3 dernières fiches)
- Une copie de votre certificat de salaire annuel 2025
- Une copie de la dernière décision de taxation **mentionnant le détail des codes 100 à 800**
(pour les salariés imposés à la source : déclaration d'impôt simplifiée)

Famille·s au tarif maximum

Il vous est obligatoire de nous faire parvenir une « Attestation d'activité professionnelle 2026 » par parent, **ceci afin de pouvoir garantir l'accueil de votre·vos enfant·s**

Si vous êtes au bénéfice du RI ou d'autre forme de soutien financier (PC familles, EVAM)

- Une copie des attestations complètes **2025 et 2026** du service social référant
- Une copie des décisions **2025 et 2026** des prestations complémentaires pour familles (PC familles)

Si vous êtes au bénéfice d'une rente (AI, AVS, orphelin, veuf·ve)

- Une copie des attestations de rentes ou de prestations complémentaires mensuelles **2025 et 2026**

Si vous recevez, ou versez, une contribution d'entretien pour votre·vos enfant·s ou de/pour votre ex-conjoint·e

- Une copie du jugement ou de la convention indiquant uniquement les informations suivantes :
 - Le domicile de·s enfant·s ;
 - Les modalités de garde définies ;
 - Le montant des contributions d'entretien pour chaque enfant et/ou l'ex-conjoint·e.
- A défaut d'un tel document, une déclaration sur l'honneur indiquant les mêmes informations, signées par les deux parents

Si vous êtes en congé maternité et/ou congé non payé

- Une attestation de votre employeur stipulant:
 - La date de reprise du travail
 - Le taux d'activité après la reprise
 - Le salaire mensuel brut

Lieu et date :

Signature :

.....

.....

Attestation d'activité professionnelle 2026

Afin de vérifier que les conditions d'accueil du·des enfant·s de votre collaborateur·trice répondent bien aux critères de priorité et que le tarif journalier facturé est conforme à sa situation professionnelle, nous vous remercions de compléter et signer cette attestation.

* **Remarque** : si le revenu mensuel est égal ou supérieur à 13'200.- CHF pour le préscolaire et 10'800.- CHF pour le parascolaire, nous vous prions de nous retourner ce document rempli sans montant, **signé et timbré par votre employeur**.

L'employeur soussigné·e atteste que :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

* Critères à remplir obligatoirement :

Travaille dans notre entreprise à un taux d'activité de :%

Veuillez indiquer ci-dessous les jours travaillés (cocher jours dans tableau) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Après-midi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

☐ Effectue des horaires irréguliers

Il·elle reçoit, depuis le (date), le salaire suivant :

Salaire mensuel BRUT CHF

13^{ème} salaire : ☐ OUI ☐ NON

14^{ème} salaire : ☐ OUI ☐ NON

Allocations familiales mensuelles versées à l'employé·e CHF

Sont-elles incluses dans le chiffre 1 du certificat de salaire annuel : ☐ OUI ☐ NON

Autre rémunération mensuelle soumise à l'AVS CHF

(ex. : revenus accessoires, heures supplémentaires, heures de nuits, part. assurance maladie, etc.)

Autre rémunération annuelle soumise à l'AVS CHF

(ex : bonus, gratification, prime, etc.)

Lieu et date :

Raison sociale / timbre et signature de l'employeur :

.....

.....